

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 33

Pouvoirs : 7

Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 06/04/2023

Le 13 avril 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au Galet à Reyrleux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DÉGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fablen BIHLER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Nicole DUGELAY), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT, Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Gérard PORRETTI (Pouvoir Carole DEMANGE),

Secrétaire de séance : Delphine PICHOURON.

OBJET : FINANCES – Indemnités perçues par les élus communautaires en 2022

Vu l'article L5211-12-1 du CGCT

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des finances, des ressources humaines et de la mutualisation, rappelle que depuis l'entrée en vigueur de la loi dite « Engagement et proximité », tant les communes (CGCT, art. L. 2123-24-1-1) que les intercommunalités (CGCT, art. L. 5211-12-1) sont tenues de présenter un état annuel des indemnités brutes perçues respectivement par les élus municipaux et communautaires, pour l'année N-1.

Ainsi, chaque année, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre établissent dorénavant un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VI et VIII de la présente partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés.

Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Il précise que concernant la CCDSV, cette obligation ne vise que les indemnités relatives aux mandats et fonctions que les élus communautaires occupent en qualité de conseillers communautaires.

Liste des élus	Mandat CCDSV 01/01 au 31/12/22	montant annuel brut CCDSV	Autres Mandats (date de versement indemnités)	Montant annuel brut pour les autres mandats	Total indemnités annuelles pour 2022
PECHOUX Marc	Président	28493.70			28 493.70
DUMOULIN Yves	1er Vice Président	9497.88			9 497.88
BONTEMPS HESDIN Carole	2e Vice Présidente	9497.88	SCOT (VP à c/ 01/10/20)	4 434.48	13 932.36
LAUTIER Vincent	3e Vice Président	4 748.94	SYTRAIVAL (VP à c/01/10/20)	9 033.36	13 782 .30
VALLOS Frédéric	4e Vice Président	9497.88			9 497.88
POMMIER David	5e Vice Président	8 073.18	SIAH (Pdt à c/01/10/2020)	5 793.72	13 866.90
FORNES Christine	6e Vice Présidente à compter 01/04/2021	9497.88			9 497.88
BERTHOMIEU Stéphane	7e Vice Président	9497.88			9 497.88
PACCAUD Richard	8e Vice Président	9497.88			9 497.88
AUMONIER Gabriel	9e Vice Président	9497.88			9 497.88
NABETH Patrick	10e Vice Président	9497.88			9 497.88
GARNIER Gilles	11e Vice Président	9497.88			9 497.88
SIMMINI Richard	12e Vice Président	9497.88			9 497.88
ALBAN Didier			SIAH (VP à c/01/10/2020)	2 431.46	2431.46
HENRY Bruno			SIAH	2431.50	2431.50

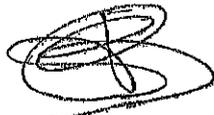
Le Conseil communautaire :

- ✓ **PREND ACTE** de la présentation de l'état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil communautaire.

A Trévoux, le 13/04/2023

La Secrétaire de Séance,
Delphine PICHOURON

Le Président,
Marc PECHOUX



Affichage électronique le :

18 AVR. 2023

